

09 juin 2006 -12:25

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 juin 2006](#)

Fédra

Appel d'offres pour la réalisation et l'alimentation du site internet Fédra et la réalisation et l'expédition de la lettre d'information électronique

Appel d'offres pour la réalisation et l'alimentation du site internet Fédra et la réalisation et l'expédition de la lettre d'information électronique

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé le lancement de la procédure d'appel d'offres général, avec publication de l'avis de marché au Bulletin des adjudications et au Journal officiel de l'Union européenne, en vue de la réalisation, de l'impression et de l'expédition du magazine des fonctionnaires fédéraux, Fédra. Cet appel d'offres a pour but la réalisation et l'alimentation du site internet Fédra et la réalisation et l'expédition de la lettre d'information électronique, pour le compte du SPF Personnel et Organisation. A la suite d'une enquête téléphonique menée fin 2005 auprès des lecteurs de Fédra, il ressort que :- 75 % des lecteurs souhaitent continuer à recevoir Fédra sur papier, - 10 % optent pour Internet, - 14 % optent pour une combinaison des deux. Dans le but de répondre aux besoins de tous les lecteurs, d'atteindre le mieux possible les objectifs de communication et de suivre l'évolution des nouvelles technologies, le magazine des fonctionnaires fédéraux Fédra sera complété d'un site internet et d'une lettre d'information électronique. Le site internet permettra de consulter tous les articles du magazine Fédra et comportera une fonction de recherche conviviale permettant de retrouver aisément les articles selon la date et le sujet. Les dépêches seront également publiées sur le site afin de suivre au plus près l'actualité. Le site sera utilisé pour stimuler l'interaction et la participation, entre autres par le biais de forums, de polls, d'enquêtes de satisfaction thématiques, de concours, ... Les fonctionnaires auront le choix de continuer à recevoir la version papier ou d'opter uniquement pour la version électronique. Les principales dépêches du site seront, par ailleurs, annoncées dans une lettre d'information à laquelle les fonctionnaires pourront s'abonner sur le site. La lettre d'information paraîtra au minimum deux fois par mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe